

## **Liste des pièces à fournir :**

- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois

**Factures acceptées** : Eau, électricité, internet, téléphone portable, avis d'imposition.

- Une attestation d'hébergement (si vous ne possédez pas de facture à votre nom)  
Ainsi que la copie recto verso de la carte d'identité de votre hébergeant.
- La copie recto/verso de la carte d'identité ou du passeport.
- Une copie de la Journée de citoyenneté (de 17 à 25 ans)
- L'ASSR 1 ou 2 (uniquement pour le permis scooter AM)
- Dans le cas où vous possédez déjà un permis, une copie recto- verso de celui-ci.
- Pour les élèves mineurs la copie recto-verso de la carte d'identité du représentant légal
- La copie du livret de famille dans le cas où votre nom de famille est différent de celui de votre représentant légal
- Pour les personnes étrangères la copie recto-verso du titre de séjour

